

Plus de 13 300 millionnaires français ne paient pas d'impôt sur le revenu : un scandale fiscal et démocratique !

En France, 13 335 foyers fiscaux disposant d'un patrimoine immobilier d'au moins 1,3 million d'euros ont déclaré un impôt sur le revenu nul ou négatif en 2024, d'après une note interne de la Direction générale des finances publiques (DGFiP) transmise à la commission des finances du Sénat.

Si on ajoute les non-résidents fiscaux et les personnes décédées en cours d'année, le nombre de ces foyers fiscaux s'élève à 18 525.

Cela représente entre 7 et 10 % des redevables de l'Impôt sur la fortune immobilière (IFI) qui affichent un impôt sur le revenu nul ou négatif.

Sommaire :

- 1. Un constat alarmant**
- 2. Comment est-ce possible ? Les principales stratégies d'évitement fiscal**
- 3. Un problème d'équité fiscale et de justice sociale**
- 4. Enjeux revendicatifs pour la CGT**

Pour la CGT, la justice fiscale n'est pas une question technique : c'est une question sociale et démocratique majeure.

Agenda de mars 2026 :

Formation Spécialisée et CSAL Dircofi Occitanie : mercredi 11 mars

Commission Exécutive Nationale :

17, 18, 19 et 20 mars

PHRASE DU MOIS :

« Le pauvre devine ce que donne la richesse, le riche ne sait pas ce que signifie la pauvreté »

Proverbe Berbère

Fraude sociale et fiscale : à l'Assemblée, un projet de loi jugé déséquilibré !

Après son adoption au Sénat cet automne, l'examen du projet de loi de lutte contre la fraude sociale et fiscale a débuté le 25 février. Le gouvernement entend récupérer au moins 2 milliards d'euros, grâce à un arsenal législatif renforcé. Les députés de gauche dénoncent un texte qui vise et stigmatise les plus pauvres.

Ils dénoncent à cette occasion l'absence de mesures contre le très coûteux évitement fiscal des plus riches et le caractère liberticide des mesures proposées.

OBSERVATOIRE INTERNE : c'est reparti !

Depuis le 03 février les agents de la DGFIP sont sollicités pour répondre à l'incontournable questionnaire de l'Observatoire Interne !!

En 2025, 1 agent sur 2 a choisi de ne pas (plus!) y répondre !

Les résultats sont toujours éloquents :

- peu d'agents se déclarent optimistes sur leur avenir au sein de leur Direction
- une grande majorité des agents trouvent les changements trop rapides
- près de 70 % estiment que les possibilités d'avancement et de promotion sont insatisfaisantes
- la charge de travail reste trop conséquente pour 55 % des personnels et la quantité de stress sur une échelle de 1 à 10 augmente.

Les résultats confirment ce que nous dénonçons : la dégradation des conditions de travail, des évolutions à marche forcée et plus généralement la destruction de nos chaînes de travail. Les réformes incessantes, les nombreuses atteintes à nos missions, à nos structures affectent les agents dans leur quotidien de travail. Ce sont des signaux forts que l'administration doit prendre en considération.



FERMETURE DU CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE RODEZ :

Le DDFIP de l'Aveyron a averti, samedi 14 février, les chefs de services et les syndicats que le bâtiment du CFiP du 8 mai serait fermé jusqu'à nouvel ordre.

En effet, la colline au-dessus a fortement bougé et menace l'intégrité du bâtiment.

Les fissures apparues sur le bâtiment depuis déjà des mois alarmaient beaucoup de collègues, mais un palier supplémentaire a été franchi avec l'évacuation d'urgence de la résidence.

La section CGT finances publiques de l'Aveyron s'inquiète de la mise en œuvre de cette fermeture. Tout doit être fait pour que les agents du CFiP continuent à exercer leurs missions dans des conditions décentes et respectueuses. La situation est suffisamment dure à vivre pour les collègues.

Dans ce contexte d'urgence inédite, **la CGT finances publiques tient à rappeler que :**

- les agents ont droit à une information complète sur la durée de la fermeture ;
- les collègues dont le travail ne peut pas être déporté hors du bâtiment ne doivent pas être oubliés (employés de la cantine, agents d'entretien, agents d'accueil).
- le télétravail ne peut être imposé à un collègue sans son accord.
- les collègues relogés dans les autres bâtiments de la DGFIP doivent être relogés sur Rodez. Si certains acceptent d'être relogés ponctuellement sur des implantations hors la commune de Rodez, ils ont droit aux frais de déplacements.

Cette situation impacte également nos 7 collègues de la 6° BIV basés sur ce site : **2 avenue du 8 mai 1945 à RODEZ.**

Aussi, face à cette situation d'urgence, la section CGT Finances Publiques de l'Aveyron et notre section se tiennent au côté des agents pour la poursuite de leur mission dans des conditions dignes.